



Questionnement des candidats...

Considérations introductives aboutissant aux questions posées, par le Cadeb, aux candidats de chaque municipalité de la boucle et alentours

A . Les préoccupations et voies de solutions, très largement reconnues et admises qui touchent l'environnement et l'aménagement du territoire, au niveau local, s'attachent à :

- . **faciliter** la rénovation énergétique des bâtiments et habitations ainsi que la promotion des énergies renouvelables
- . **améliorer** les possibilités de déplacement des habitants dans la boucle (hors l'utilisation de la voiture)
- . **développer** en matière d'aménagement communal une rénovation urbaine permettant de lutter contre l'étalement urbain et ses conséquences sur la circulation, les liaisons domicile-travail, l'imperméabilisation des terres
- . **atteindre** l'objectif de 25% de logements sociaux
- . **stopper** la perte de biodiversité, constatée partout et lutter contre les polluants (dispersés dans les milieux air , eau , sols et sédiments ainsi que les pesticides, connus pour leur caractère nuisible à la santé..
- . **préserver** et développer les surfaces agricoles existantes..

B . Les solutions couramment mises en œuvre...

(quelques exemples : (non exhaustifs...)

- . élaboration et mise en œuvre d'un agenda 21
- . mise en œuvre du PLD retenu, en particulier :
 - **réorganisation des** transports en commun par bus et création d'un réseau de mini-bus dans la boucle
 - **mise en œuvre d'** un plan de déplacement doux (vélo, piétons, handicapés) dans le cadre d'un code de la rue
- . **lancement** d'une campagne pilote visant la rénovation énergétique des habitations privées et des bâtiments publics
- . développement des énergies renouvelables dans les habitations privées et les bâtiments publics...
- . création d'un éco-quartier
- . suppression progressive de l'utilisation des pesticides et autres produits phytosanitaires, dans l'entretien des espaces verts et de la voirie...
- . lancement d'un grand projet de valorisation des terres de la plaine de Montesson
- . lancement d'un grand projet de densification (*reconstruction de la ville sur la ville*)
- . lancement d'un plan de développement du commerce de proximité en centre ville

.....

C. Nos questions ...

C1. Questions d'ordre général attachées au domaine « environnement , aménagement, développement durable »...

Dans le cas où vous seriez élu, et en rapport avec les thèmes et préoccupations abordés précédemment :

quelles seraient vos priorités ?

Toutes sont prioritaires pour nous, Le point 6 ne s'applique pas au Vésinet.

1. **faciliter** la rénovation énergétique des bâtiments et habitations ainsi que la promotion des énergies renouvelables
2. **améliorer** les possibilités de déplacement des habitants dans la boucle (hors l'utilisation de la voiture)
3. **développer** en matière d'aménagement communal une rénovation urbaine permettant de lutter contre l'étalement urbain et ses conséquences sur la circulation, les liaisons domicile-travail, l'imperméabilisation des terres
4. **atteindre** l'objectif de 25% de logements sociaux
5. **stopper** la perte de biodiversité, constatée partout et lutter contre les polluants (dispersés dans les milieux air , eau , sols et sédiments ainsi que les pesticides, connus pour leur caractère nuisible à la santé..
6. **préserver** et développer les surfaces agricoles existantes.

quelles sont les types de solutions « dont on parle » que vous souhaiteriez mettre en œuvre, dans la mesure où ces solutions correspondent à un besoin repéré pour votre Commune ?

Les éléments suivants figurent à notre programme :

1. **Adhésion aux valeurs de l'agenda 21** ‘
2. mise en œuvre du PLD retenu, en particulier : **réorganisation des** transports en commun par bus et création d'un réseau de mini-bus dans la boucle
3. **mise en œuvre d'** un plan de déplacement doux (vélo, piétons, handicapés) dans le cadre d'un code de la rue
4. **lancement** d'une campagne pilote visant la rénovation énergétique des habitations privées et des bâtiments publics
5. développement des énergies renouvelables dans les habitations privées et les bâtiments publics...
6. création d'un éco-quartier
7. suppression progressive de l'utilisation des pesticides et autres produits phytosanitaires, dans l'entretien des espaces verts et de la voirie...
8. lancement d'un plan de développement du commerce de proximité en centre ville

C2 Questions spécifiques liées à l'intercommunalité « boucle de Montesson »

1. Seriez- vous en faveur ou non d'un échangeur dans la plaine de Montesson et pour quelles raisons?
Non, car cela engendra une urbanisation supplémentaire dans la Plaine de Montesson ainsi qu'une augmentation du trafic.
2. Eventuellement (en liaison avec votre réponse à la question précédente) seriez- vous plutôt en faveur d'un demi-échangeur – ouvert seulement sur la province ? **Oui**
3. Etes-vous pour ou contre la préservation de la plaine agricole, telle qu'actuellement définie par le SDRIF (surface protégée de 280 ha dans le PRIF) **Oui**
4. Avez-vous des projets d'équipements susceptibles d'être construits dans les franges de la plaine ? (réserves foncières dévolues à l'intercommunalité) **Non**

C3 Questions spécifiques liées à votre commune ...

En attente de questions

Vous recevrez éventuellement des questions spécifiques à votre commune : questions posées par une association locale membre du Cadeb...

Merci de compléter éventuellement votre réponse par toutes précisions utiles que vous souhaiteriez nous communiquer...

Documents complémentaires...

a. Processus d'élaboration et d'exploitation questionnaire municipales 2014 par le Cadeb

Les différentes étapes :

- (1) Elaboration et mise au point du présent dossier « Questionnaire 2014 » par des membres du Cadeb et des responsables d'association. Validation par le Bureau du Cadeb.*
- (2). Envoi du dossier par mail à tous les responsables de liste.
Prise de contact avec la presse pour l'informer de nos objectifs (interpellation des listes sur leur engagement pour l'environnement) et de la manière dont nous envisageons d'exploiter leurs réponses.*
- (3). Recueil des réponses des responsables de liste par écrit ou par mail. Les réponses peuvent aussi être exprimées directement lors d'une rencontre du candidat (à l'initiative de celui-ci) avec des responsables Cadeb
Nota : La réponse des têtes de liste concernées devrait pouvoir nous parvenir dans les 10 jours : le délai restant jusqu'aux élections est très tendu...Nous proposons donc la date maximum du **Vendredi 14 mars** pour nous permettre une exploitation correcte des réponses.*
- (4.) Exploitation des réponses avant les municipales :*

les réponses obtenues seront insérées au fur et à mesure, sur le site Cadeb 78, pré-formaté pour les accueillir. Les associations membres du Cadeb et la presse seront elles aussi sollicitées pour faire connaître les engagements et les positions des candidats

Nota 1: il est évident que l'accessibilité des réponses pour toutes les personnes intéressées est un des points clés de l'exploitation.

Nota 2 : les réponses seront transmises dans la mise en forme et dans les termes utilisés par les candidats. Le Cadeb s'interdit toute interprétation et toute reformulation des idées et propositions émises...

(5) Information et communication, par tous moyens à la disposition du Cadeb *, après les municipales, des engagements pris par les listes gagnantes.

**lettre du Cadeb, presse locale, réunions- débat
par thème ou par commune*

b. Le Cadeb et les règles du jeu du Questionnaire « municipales 2014 »...

Le Cadeb (Collectif d'associations pour la défense de l'environnement dans la boucle de Montesson) souhaite, dans le cadre de la préparation des élections municipales 2014, connaître la position des candidats qui se présentent dans les communes de la boucle, sur quelques questions importantes qui touchent l'environnement, l'aménagement du territoire de la commune et... d'une manière générale ce qu'il est convenu d'appeler « le développement durable »

...Des précisions sur :

Le Cadeb ... pour ceux qui ne nous connaissent pas est un collectif qui regroupe 18 associations de protection de l'environnement dans la boucle de Montesson et alentour. Il bénéficie d'un agrément préfectoral à l'échelon du département des Yvelines. Il est membre d'Yvelines Environnement, union départementale et d'Ile de France Environnement, union régionale...

les « règles du jeu » accompagnant notre demande et concernant nos questions et vos réponses...

La demande que nous vous présentons ici n'a pas de caractère politique. En effet, notre Collectif est indépendant de tout parti. Au sein des associations adhérentes, parmi les dirigeants du CADEB, il existe une diversité d'opinions et de sensibilités dont notre Collectif se félicite et qu'il entend faire perdurer. C'est pourquoi le CADEB ne soutiendra aucune liste ni aucun candidat aux prochaines élections. De même personne ne pourra s'il est candidat se prévaloir de son appartenance au CADEB.

Dans le même esprit, nous précisons que nous adressons la même demande à l'ensemble des listes candidates aux élections municipales de votre commune. Toutes les réponses obtenues seront rendues publiques, notamment sur notre site Internet.

une approche que nous souhaitons utile, au delà des élections de mars 2014 :

Ce travail, outre le fait qu'il est susceptible d'éclairer nos adhérents et sympathisants sur la « coloration » environnementale des candidats, est aussi considéré par nous comme un appel, à l'adresse des élus, à poursuivre et amplifier un dialogue constructif et partenarial entre les associations et eux-mêmes. Ce dialogue met en évidence des thèmes d'un travail collaboratif que nous souhaitons voir partagé entre les élus et le monde associatif, pour la durée de la mandature,

Le document que nous vous soumettons et les réponses que vous y apporterez, pourraient être ainsi considérés –si vous êtes élu - comme une base de référence pour l'action et la concertation à venir...

**Cadeb association loi 1901 agréée pour la protection de l'environnement
dans un cadre départemental par arrêté préfectoral du 24 juillet 2013
siège social : 130 av. Général de Gaulle - 78500 SARTROUVILLE
Tél : 01 39 57 65 28 - 01 39 15 32 21 e-mail : cadeb78@wanadoo.fr
Site Internet : www.cadeb.org**